



CRYPTELITE

Conditions générales de vente et d'utilisation

Version mise à jour le 21 septembre 2020

Présentation

CRYPTELITE PARTNERS est une société par actions simplifiée au capital de 18 000 € dont le siège social est situé 6, rue Léonard de Vinci – Laval Mayenne Technopole à Laval (53000), France, immatriculée au RCS de Laval sous le numéro 839 062 767 (ci-après « CRYPTELITE »).

CRYPTELITE est spécialisée dans l'investissement et le trading de Crypto-actifs. Aussi, CRYPTELITE conseille, accompagne et forme sa clientèle, composée de Consommateurs, de personnes morales ou de professionnels personnes physiques (les « Clients »), dans leurs activités d'investissement et de trading sur le marché des Crypto-actifs, dans ses locaux situés au 6, rue Léonard de Vinci – Laval Mayenne Technopole à Laval (53000), à distance par téléphone ou messagerie électronique, ou à travers son Site Internet.

En outre, CRYPTELITE propose un service innovant de Gestion de Comptes de Crypto-actifs.

Avertissement

CRYPTELITE NE FOURNIT AUCUN CONSEIL FINANCIER, JURIDIQUE OU RÉGLEMENTAIRE ET NE CONTRÔLE NI LE NIVEAU DE COMPRÉHENSION DES RISQUES PAR LES CLIENTS NI LEUR NIVEAU D'EXPOSITION AU REGARD DES MONTANTS INVESTIS. EN UTILISANT LES SERVICES PROPOSÉS PAR CRYPTELITE, LE CLIENT DÉCLARE CONNAÎTRE LES RISQUES ENCOURUS PAR DES INVESTISSEMENTS SUR LE MARCHÉ DES CRYPTO-ACTIFS (VOIR À L'ARTICLE 2).

Sommaire

Présentation – Avertissement	1
Sommaire	2
Article 1 Définitions	3
Article 2 Avertissement sur les risques	6
Article 3 Application des conditions générales de vente	7
3.1 Dispositions générales	7
3.2 Conclusion	7
3.3 Preuve	7
3.4 Langue des CGVU	7
3.5 Modification des CGVU	8
3.6 Nullité d'une clause des CGVU	8
Article 4 Services	8
4.1 Règles générales applicables à la Souscription d'un service	8
4.2 Annulation d'une Souscription	9
4.3 Gestion	9
4.4 Signaux de Trading	12
4.5 Cours Vidéo	13
4.6 Conseils Personnalisés	13
Article 5 Tarification	14
Article 6 Modalités et moyens de paiement	14
Article 7 Responsabilité et limitation de responsabilité	15
Article 8 Clause résolutoire	15
Article 9 Propriété intellectuelle, marques et photographies	16
Article 10 Service et support Client	16
Article 11 Litige – Médiation	16
Article 12 Non-renonciation	16
Article 13 Juridiction et droit applicable	17

Article 1 | Définitions

Les termes débutant par une majuscule au sein des présentes CGVU, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront la signification qui leur est donnée ci-après.

Blockchain : est une base de données – un registre – qui a la particularité d'être partagée simultanément avec tous ses utilisateurs, tous également détenteurs de ce registre, et qui ont également tous la capacité d'y inscrire des données, selon des règles spécifiques fixées par un protocole informatique très bien sécurisé grâce à la cryptographie.

Canal Telegram : est un outil propre à l'application Telegram qui permet de diffuser des messages à l'ensemble de ses membres. Il peut être public ou privé et peut avoir un nombre illimité de membres.

CGVU : correspond aux présentes conditions générales de vente et d'utilisation applicables à tous les Clients de CRYPTELITE, en dehors des Conditions Particulières.

Client : Consommateur, tel que ce terme est défini ci-dessous, personne physique âgée de 18 ans au moins capable d'exercer et de jouir de ses droits au sens de l'article 414 du Code civil et tout professionnel personne physique ou personne morale qui réalise une démarche d'inscription pour accéder aux services de Signaux de Trading, Cours Vidéo et/ou Conseils Personnalisés proposés par CRYPTELITE sur son Site Internet.

Compte Client : signifie un compte personnel permettant d'accéder au service de Gestion de CRYPTELITE sur son Site Internet. L'identifiant d'un Compte Client est une adresse de messagerie électronique et un nom d'utilisateur. L'accès au Compte Client sur le Site Internet est sécurisé par un mot de passe défini par le Client. Ce mot de passe est sous la responsabilité du Client. CRYPTELITE met tout en œuvre afin de protéger l'accès à ses serveurs et aux données de ses Clients contre des pirates informatiques. CRYPTELITE propose un système de Vérification de Connexion pour renforcer la protection de l'accès au Compte Client.

Compte de Crypto-actifs : signifie dans les présentes CGVU, le compte [Binance](#) du Client, plus précisément le compte « Futures (USDT-M) » du Client sur la Place de Marché [Binance](#). Le Client est seul responsable de son Compte de Crypto-actifs. La divulgation, le vol, ou la perte des identifiants de connexion au Compte de Crypto-actifs du Client, peut entraîner la perte totale par le Client de ses Crypto-actifs.

Conditions Particulières : sont considérées comme Conditions Particulières (ci-après « CPV ») les mentions et stipulations diverses précisant toutes les caractéristiques contractuelles spécifiques aux CGVU de CRYPTELITE. Les CPV s'ajoutent ou modifient les CGVU dans le but de les adapter au cas particulier d'un Client. Les CPV proposées par CRYPTELITE peuvent être précisées dans un document ou contrat spécifique signé par le Client ou sur tout support durable proposé par CRYPTELITE (e-mail, système de messagerie, enregistrement téléphonique) et validées par le Client qui les accepte.

Conseils Personnalisés : service proposé par CRYPTELITE et fourni à titre informatif exclusivement, consistant en l'accompagnement, la formation et/ou le conseil dans toute activité d'investissement ou de trading sur le marché des Crypto-actifs. Cela inclus notamment et sans que cette liste soit exhaustive, les thématiques suivantes : les stratégies d'investissement, les méthodes de gestion, la sécurisation des fonds, la compréhension de la technologie Blockchain et des Crypto-actifs en général.

Consommateur : désigne toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, au sens du Code de la consommation et de la directive 2011/83/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011.

Cours Vidéo : service proposé par CRYPTELITE permettant au Client d'accéder à des formations vidéo en ligne liées aux activités d'investissement et de trading.

Crypto-actif ou Crypto-monnaie ou Actif Numérique : unité de compte numérique sécurisée via un support électronique, appelé Portefeuille. Un Crypto-actif repose sur un protocole informatique de transactions signées cryptographiquement et décentralisées, communément appelé la Blockchain.

Entrent dans la catégorie des Crypto-actifs tous les actifs numériques au sens du Code monétaire et financier (articles L. 54-10-1 et L. 522-2 du Code monétaire et financier). Ceci inclut à date :

- Tout bien incorporel représentant, sous forme numérique, un ou plusieurs droits pouvant être émis, inscrits, conservés ou transférés au moyen d'un dispositif d'enregistrement électronique partagé permettant d'identifier, directement ou indirectement, le propriétaire dudit bien, à l'exclusion de ceux remplissant les caractéristiques des instruments financiers mentionnés à l'article L. 211-1 et des bons de caisse mentionnés à l'article L. 223-1 ;
- Toute représentation numérique d'une valeur qui n'est pas émise ou garantie par une banque centrale ou par une autorité publique, qui n'est pas nécessairement attachée à une monnaie ayant cours légal et qui ne possède pas le statut juridique d'une monnaie, mais qui est acceptée par des personnes physiques ou morales comme un moyen d'échange et qui peut être transférée, stockée ou échangée électroniquement.

Cette définition juridique est susceptible d'évoluer dans le temps. Nous invitons les Clients de CRYPTELITE à se référer à la dernière version des articles L. 54-10-1 et L. 522-2 du Code monétaire et financier.

Défaillance Technique : désigne l'un des cas suivants résultant d'un fait non imputable à CRYPTELITE : indisponibilité de l'accès à l'Internet par CRYPTELITE ou le Client, indisponibilité de l'accès à des plateformes de partenaires pour l'exécution des services opérés par CRYPTELITE pour son compte propre, indisponibilité de l'accès aux informations du Compte de Crypto-actifs d'un Client, perte par le Client de l'accès à son Compte de Crypto-actifs, faits résultant de l'action de pirates informatiques, d'une atteinte logique ou d'un virus informatique ou de tout autre malveillance sur les systèmes informatiques du Client, sur ceux des partenaires techniques ou des Places de Marché, utilisés par CRYPTELITE pour l'exécution de ses prestations.

FAQ : document accessible depuis le Site Internet et précisant les éléments techniques liés aux différents services proposés par CRYPTELITE.

Frais de Gestion : frais prélevés par CRYPTELITE au Client pour l'exécution du service de Gestion. Sauf Conditions Particulières convenues entre le Client et CRYPTELITE, le montant des Frais de Gestion est celui indiqué sur le Site Internet. Ils sont prélevés quotidiennement sur le Solde du Compte de Crypto-actifs du Client (voir à l'article 4.3.3).

Frais de Performance : frais prélevés par CRYPTELITE au Client sur les profits réalisés dans le cadre du service de Gestion. Sauf Conditions Particulières convenues entre le Client et CRYPTELITE, le montant des Frais de Performance est celui indiqué sur le Site Internet. Ils sont prélevés deux fois par mois sur le Solde du Compte de Crypto-actifs, uniquement si une réelle plus-value a été réalisée selon le principe du « High-water-mark » (voir à l'article 4.3.3).

Frais de Service : signifient les Frais de Gestion et les Frais de Performance, ensemble.

Force Majeure : au terme de l'article 1218 du Code civil, événement échappant au contrôle de son débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de l'entrée en vigueur des CGVU et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.

Gestion : service proposé par CRYPTELITE consistant à exécuter des Opérations d'investissement et de désinvestissement sur le marché des Crypto-actifs, sur le Compte de Crypto-actifs du Client. Cette solution innovante fonctionne via des clés API (clés d'interface de programmation d'applications) et permet que toutes les Opérations de CRYPTELITE soient répliquées directement sur le Compte de Crypto-actifs du Client, sans que ce dernier n'ait à intervenir, ni à transférer ses fonds à CRYPTELITE.

High-water-mark : principe selon lequel un nouveau point haut historique sur les Profits doit être atteint pour qu'un Frais de Performance soit prélevé.

Opération : ordre d'achat ou de vente ordonné et exécuté par CRYPTELITE sur la Place de Marché [Binance](#), depuis la Plateforme de Gestion dans le cadre du service de Gestion. Les décisions d'investissement ou de désinvestissement reposent sur des stratégies à thématiques diversifiées. Pour les appliquer, CRYPTELITE utilise des modèles propriétaires à la fois discrétionnaires (humains) et quantitatifs (algorithmiques).

Partie : signifie le Client et CRYPTELITE, ensemble ou séparément suivant le contexte.

Personnel : tout salarié, contractuel, prestataire, stagiaire, mandataire ou personne désignée comme telle, employé par CRYPTELITE, ses filiales ou sa société mère.

Place de Marché ou Plateforme d'échange : société tierce exploitant une plateforme de négociation de Crypto-actifs contre d'autres Crypto-actifs et/ou contre des monnaies ayant cours légal. Le service de Gestion est uniquement compatible avec la Place de Marché [Binance](#).

Plateforme de Gestion : interface de gestion accessible depuis l'adresse web (url) « <https://app.cryptelite.io> » et permettant, d'une part, à CRYPTELITE d'ordonner et d'exécuter les Opérations sur le Compte de Crypto-actifs du Client et, d'autre part, au Client d'accéder à l'ensemble des informations utiles et relatives à la gestion de son Compte de Crypto-actifs.

Portefeuille : désigne une application informatique permettant le contrôle, la réception et l'envoi des Crypto-actifs, dont la sécurisation est garantie par l'utilisation de processus cryptographiques basés sur des mécanismes de clé privée et clé publique. Un Portefeuille contient une ou plusieurs adresses utilisées pour l'échange de Crypto-actifs ainsi qu'une ou plusieurs clés privées sécurisant les avoirs. La divulgation, le vol, ou la perte des clés privées peut entraîner la perte totale des Crypto-actifs.

Signaux de Trading : service proposé par CRYPTELITE, accessible sous forme d'abonnement, incluant notamment les prestations suivantes : l'accès aux signaux discrétionnaires et algorithmiques de CRYPTELITE (informations concernant les prises de positions de CRYPTELITE, que ce soit à l'achat ou à la vente, sur le marché des Crypto-actifs. Les signaux sont envoyés sur le Canal Telegram privé de CRYPTELITE. Ils incluent le type d'ordre à placer (achat/vente limite ou au marché), les Plateformes d'échange utilisables, la paire, le prix, le stop-loss, le take-profit, la part du capital à placer en fonction du profil de risque du Client, une analyse technique, etc.) et l'accès au groupe communautaire privé Telegram de CRYPTELITE. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre [FAQ](#) dédiée.

Site Internet : désigne l'ensemble des services de CRYPTELITE accessibles aux adresses web (url) suivantes : « <https://www.cryptelite.io> », « <https://www.cryptelite.fr> », « <https://www.cryptelite.net> », « <https://www.cryptelite-partners.fr> » et « <https://www.cryptelite-partners.com> ».

Solde d'un Compte de Crypto-actifs : désigne la quantité disponible de Crypto-actifs sur le Compte de Crypto-actifs d'un Client. Il peut être exprimé en euros (€) ou en dollars américains (\$) et correspond alors à la contre-valeur en euros ou en dollars américains de la quantité. Le Solde est modifié après chaque Opération exécutée sur le Compte de Crypto-actifs du Client et après chaque prélèvement des Frais de Service.

Souscription : signifie l'engagement pris par un Client de souscrire à l'un des services proposés par CRYPTELITE, selon les modalités fixées dans les présentes CGVU. Une Souscription ne peut être réalisée que via le Site Internet ou dans les locaux de CRYPTELITE.

Telegram : application de messagerie sécurisée hébergée sur le cloud. Pour profiter pleinement de l'abonnement aux Signaux de Trading, le Client doit posséder un compte Telegram afin de pouvoir être ajouté aux différents Canaux Telegram et au groupe de communication privés et, par conséquent, recevoir les informations envoyées par CRYPTELITE.

Vérification de Connexion : moyens mis en œuvre par CRYPTELITE afin d'informer un Client de la connexion à son Compte Client à partir d'un appareil (ordinateur, téléphone ou tout système de communication connecté à Internet) autre que celui qui a servi à la première connexion ou depuis une adresse IP suspecte.

Article 2 | Avertissement sur les risques

Le fonctionnement des Crypto-actifs repose sur des technologies expérimentales comportant des risques très significatifs et en grande partie imprévisibles. De plus, le cours des Crypto-actifs est généralement extrêmement volatile et ses variations imprévisibles. Ainsi, toute Souscription par un Client doit être réalisée sur la base d'une évaluation par ce dernier des risques engendrés par un investissement en Crypto-actifs et de sa compréhension des technologies sous-jacentes.

Risque d'imprévisibilité :

Tous les scénarios, hypothèses, performances historiques ou simulées, prix indicatifs ou exemples de transactions ou de rendements potentiels présentés sur le Site Internet, sont inclus à titre d'illustration uniquement. Les performances passées ne sont pas indicatives des résultats futurs. CRYPTELITE décline toute responsabilité pour les pertes directes ou indirectes résultant de toute action entreprise en rapport avec les informations contenues sur son Site Internet.

Risques de volatilité et de perte en capital :

Le cours des Crypto-actifs peut être très volatile et ses variations imprévisibles. Aussi, réaliser un investissement sur le marché des Crypto-actifs comporte un degré élevé de risque de perte en capital de la totalité de la valeur liée à l'achat de Crypto-actifs. CRYPTELITE ne saurait être tenue pour responsable des conséquences liées à la volatilité du cours des Crypto-actifs détenus par le Client sur son Compte de Crypto-actifs.

Risques liés à la sécurité informatique :

Le Client est seul responsable de ses identifiants de connexion et de la sécurité de son accès à son Compte Client en ligne et à son service de messagerie (e-mail) associé à son Compte, et des moyens techniques de connexion comme son ordinateur ou son téléphone mobile.

CRYPTELITE ne demandera jamais à un Client de lui fournir son mot de passe ni par téléphone, ni par e-mail, ni par SMS, ni par courrier recommandé, ni par un quelconque autre moyen. CRYPTELITE ne peut être tenue responsable en cas d'accès frauduleux à un Compte Client, du partage par le Client de son identifiant de connexion ou mot de passe ou de codes reçus par un moyen de communication, de sa négligence, ni des conséquences d'une atteinte à la sécurité d'un Compte Client imputable au Client, du fait d'une atteinte logique ou d'un virus, générique ou non, sur son Compte.

CRYPTELITE ne saurait pas davantage être tenue pour responsable des ruptures de confidentialité ou des limites techniques induites par les systèmes informatiques utilisés par les Clients pour leur propre conservation de leurs Crypto-actifs. CRYPTELITE décline toute responsabilité en cas notamment de perte ou de vol des données et des Crypto-actifs d'un Compte de Crypto-actifs appartenant à un Client.

Risques liés aux Places de Marché :

Le service de Gestion fonctionne via des requêtes à l'API et aux WebSockets des serveurs de la Place de Marché [Binance](#), qui permettent de collecter en temps réel les données liées au marché des Crypto-actifs ainsi qu'aux Comptes de Crypto-actifs des Clients.

Les Opérations sont exécutées par CRYPTELITE sur la Place de Marché [Binance](#), qui n'est pas réglementée, mais qui fournit des garanties raisonnables, à savoir des garanties financières, une liquidité, une garantie d'accessibilité et de fonctionnement. Néanmoins, ces garanties restent encore limitées à ce jour.

En conséquence, le Client prend le risque de défaillance, notamment technique, de la Place de Marché qui pourrait ne pas pouvoir fournir dans les délais les données nécessaires au bon fonctionnement du service de Gestion. Ainsi, un risque technique peut survenir sur la Place de Marché et entraîner des conséquences qui ne sont pas garanties par CRYPTELITE, notamment l'incapacité à exécuter les Opérations dans les délais,

voire l'impossibilité à exécuter les Opérations ou l'indisponibilité du service de Gestion. Il peut également en résulter l'indisponibilité de retrait des fonds depuis la Place de Marché, voire la disparition pure et simple des Crypto-actifs. CRYPTELITE ne saurait être tenue pour responsable des conséquences liées à la conservation par le Client de ses Crypto-actifs sur une Place de Marché.

Risques juridiques :

Le statut légal de certains Crypto-actifs peut être non-déterminé dans la juridiction dans laquelle le Client se trouve. Cela implique que la légalité de posséder ou d'échanger des Crypto-actifs peut être incertaine, au même titre que l'obligation de déclarer la possession, l'achat ou la vente, le paiement de taxes et impôts sur Crypto-actifs auprès de l'administration fiscale dont le Client dépend. Aussi, les Clients des différents services fournis par CRYPTELITE sont responsables de connaître et de comprendre comment les Crypto-actifs sont appréhendés par l'ensemble des lois et réglementations fiscales qui leur sont applicables.

Article 3 | Application des conditions générales de vente

3.1 | Dispositions générales

Les présentes CGVU régissent l'ensemble des services proposés par CRYPTELITE (Gestion, Signaux de Trading, Cours Vidéo, Conseils Personnalisés), qu'ils soient souscrits sur le Site Internet ou dans les locaux de CRYPTELITE, par tout Client. Elles constituent avec la facture, le cas échéant les CPV, ou tout autre document en tenant lieu, les seuls documents contractuels opposables aux Parties, à l'exclusion de tous autres documents (prospectus, catalogues ou photographies) qui n'ont qu'une valeur indicative et non contractuelle. Les présentes CGVU sont applicables dans le monde entier.

Les CGVU sont mises à la disposition du Client sur le Site Internet, conformément à l'article 1127-1 du Code civil. Elles peuvent également être communiquées par e-mail aux Clients sur simple demande adressée à CRYPTELITE.

3.2 | Conclusion

Depuis le Site Internet, les CGVU sont consultables et sont opposables aux Clients qui reconnaissent, en les validant par le moyen technique prévu à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées préalablement à toute Souscription d'un service auprès de CRYPTELITE. La confirmation de Souscription d'un service par le Client entraîne de plein droit son adhésion aux CGVU en vigueur au jour de la conclusion du contrat, étant précisé que la Souscription d'un service est réputée définitive lorsque le Client a procédé à son paiement.

3.3 | Preuve

La conservation et la reproduction des caractéristiques d'une vente et la mise à disposition des CGVU sur le Site Internet sont assurées par CRYPTELITE conformément à l'article 1369-4 du Code civil. L'archivage des communications, des Souscriptions et des factures est effectué sur un support fiable et durable conformément à l'article 1379 du Code civil. Ces communications, Souscriptions et factures ont valeur probante entre les Parties. De manière générale, tout document informatique de CRYPTELITE fait preuve entre les Parties.

3.4 | Langue des CGVU

Les présentes CGVU pourront être traduites en anglais afin de faciliter leur compréhension auprès de Clients. Nonobstant cette traduction, il est expressément convenu entre les Parties qu'en cas de différend, seule la version française des présentes CGVU fera foi entre les Parties.

3.5 | Modification des CGVU

CRYPTELITE se réserve la faculté de modifier ses CGVU, en tout ou partie, à tout moment sans préavis.

D'une part, pour les services de Signaux de Trading, Cours Vidéo et Conseils Personnalisés, en cas de modification des CGVU, les CGVU applicables au Client sont celles en vigueur à la date de la Souscription. Aussi, il est recommandé au Client de sauvegarder les CGVU en vigueur au jour de la Souscription, nonobstant les règles d'archivage mises en œuvre par CRYPTELITE.

D'autre part, en cas de modification des CGVU, l'utilisation du service de Gestion par le Client matérialise son acceptation des modifications apportées aux CGVU. Ainsi, la version des CGVU applicable au Client est la dernière version publiée à la date d'utilisation du service de Gestion.

3.6 | Nullité d'une clause des CGVU

La nullité d'une des dispositions des présentes CGVU n'entraîne pas la nullité de la totalité de ces CGVU.

Article 4 | Services

4.1 | Règles générales applicables à la Souscription d'un service

4.1.1 | Souscription réalisée par un Client via le Site Internet

La Souscription d'un service à CRYPTELITE par un Client peut être réalisée directement sur le Site Internet. Tout service souscrit à distance doit impérativement être formulé sur un support écrit durable.

CRYPTELITE se réserve le droit de refuser toute Souscription d'un service à un Client, et le cas échéant de fermer un Compte Client dans les conditions de l'article 4.1.4. CRYPTELITE se réserve alors le droit sans préavis et sans aucun dédommagement possible de bloquer définitivement le Compte Client du Client en question ou de le suspendre provisoirement. Plus généralement, CRYPTELITE se réserve le droit de fermer l'accès à tout ou partie du Site Internet en cas de Force Majeure, de Défaillance Technique, de mise en danger ou de menaces portant sur son Personnel ou ses moyens techniques de quelque nature que ce soit.

4.1.2 | Souscription réalisée par un Client dans les locaux de CRYPTELITE

Un Client peut s'informer ou souscrire un service dans les locaux de CRYPTELITE. L'accès aux locaux de CRYPTELITE actuellement situés au 6, rue Léonard de Vinci – Laval Mayenne Technopole à Laval (53000) est ouvert aux Clients sur rendez-vous uniquement.

4.1.3 | Informations recueillies pour la Souscription d'un service

Les informations à fournir lors de la Souscription d'un service doivent être exactes et valides. Elles sont les suivantes (elles peuvent varier selon le service souscrit) :

- Nom d'utilisateur du Compte Client ;
- Nom et prénom d'usage ou identité de la personne morale ;
- Adresse e-mail valide ;
- Nom d'utilisateur Telegram et/ou numéro de téléphone mobile.

4.1.4 | Suspension ou blocage d'un Compte Client

CRYPTELITE se réserve le droit de refuser toute Souscription d'un service à un Client, et le cas échéant de suspendre ou bloquer un Compte Client, à tout moment, pour l'une des raisons suivantes :

- Non-respect des présentes CGVU ;
- Suspicion légitime que le Client n'est pas en mesure d'évaluer les risques associés aux investissements en Crypto-actifs ;
- Fraude ou tentative de fraude au prélèvement des Frais de Service ;
- Après trois (3) échecs de connexion consécutifs au Compte Client ;
- En raison d'un comportement imputable au Client (insultes, menaces, etc.).

CRYPTELITE informera le Client de tout refus de Souscription ou de suspension ou blocage de son Compte Client. Un Compte Client suspendu ou bloqué ne pourra plus accéder au service de Gestion temporairement ou définitivement.

En cas de blocage d'un Compte Client dû à des échecs de connexion consécutifs trop nombreux, le Client devra contacter CRYPTELITE afin de débloquent l'accès à son Compte Client.

CRYPTELITE ne peut en aucun cas être tenue responsable des conséquences de quelque nature qu'elles soient liées au blocage ou à la suspension d'un Compte Client.

4.1.5 | Absence de délai de rétractation

Le Client est informé que toute Souscription d'un service auprès de CRYPTELITE ne donne pas droit à rétractation, et y consent parfaitement.

En effet, en application des dispositions de l'article L. 221-28, 13° du Code de la consommation, la Souscription d'un service auprès de CRYPTELITE ne donne pas lieu à un droit de rétractation au bénéfice du Client dans la mesure où il s'agit de la « fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ».

4.2 | Annulation d'une Souscription

4.2.1 | Par le Client

Le Client peut annuler de plein droit une Souscription en cas de non-respect par CRYPTELITE du délai d'exécution de la prestation dans les conditions prévues aux articles 4.4 et 4.5 ci-dessous.

4.2.2 | Par CRYPTELITE

Une Souscription peut être annulée de plein droit et sans préavis par CRYPTELITE en cas de violation des dispositions des CGVU, et notamment en cas de :

- Non-paiement du montant de la Souscription par le Client ;
- Fraude ou tentative de fraude au prélèvement des Frais de Service ;
- Utilisation d'un moyen de paiement par le Client qui n'est pas à son nom, défaillant ou faisant l'objet d'un vol, d'une opposition ou d'une fraude ;
- Comportement agressif, délictueux, ou de menaces proférées par un Client lors de ses communications avec CRYPTELITE ou avec les autres Clients.

En cas d'annulation d'une Souscription pour l'un de ces motifs, CRYPTELITE remboursera le Client du montant payé, sauf si l'exécution de la prestation a déjà commencé.

4.3 | Gestion

Pour toutes questions techniques liées à la configuration de votre Compte Client ou pour en savoir plus sur le fonctionnement du service de Gestion, nous vous invitons à consulter notre [FAQ](#).

4.3.1 | Accessibilité

Le service de Gestion est proposé à tous les Clients disposant d'un Compte Client non bloqué ou suspendu et qui peuvent bénéficier de l'accès aux services de CRYPTELITE par le biais du Site Internet.

Le Client doit en outre disposer d'un compte « Futures (USDT-M) » sur la Place de Marché [Binance](#), dans lequel sont conservés les Crypto-actifs du Client.

4.3.2 | Compte Client

Création d'un Compte Client :

Pour accéder au service de Gestion, le Client doit préalablement créer un Compte Client à partir du Site Internet en fournissant : un nom d'utilisateur, ses nom et prénom d'usage, une adresse e-mail valide et un mot de passe.

Le fonctionnement normal d'un Compte Client nécessite par ailleurs l'ajout d'une clé API du Compte de Crypto-actifs du Client. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre [FAQ](#).

Suppression d'un Compte Client :

À tout moment, le Client peut demander la suppression de son Compte Client, sans motif, dès lors qu'aucun Frais de Service n'est en attente de paiement (voir l'article 4.3.3 ci-dessous).

Par ailleurs, CRYPTELITE se réserve le droit de supprimer les Comptes Clients n'ayant pas été utilisés depuis au moins deux (2) ans après avoir adressé une notification restée sans réponse à l'adresse e-mail associée au Compte Client, au moins un (1) mois avant la suppression.

En cas de suppression d'un Compte Client, ses données seront traitées conformément à la [Politique de confidentialité](#) de CRYPTELITE.

4.3.3 | Fonctionnement du service de Gestion

Exécution des Opérations :

Une fois la gestion activée, les Opérations ordonnées par CRYPTELITE depuis la Plateforme de Gestion seront automatiquement et instantanément exécutées sur le Compte de Crypto-actifs du Client.

L'exécution d'ordres par le Client depuis son Compte de Crypto-actifs, à savoir depuis la Place de Marché [Binance](#), n'est pas reflétée dans le Compte Client. Seules les Opérations exécutées depuis la Plateforme de Gestion apparaissent sur le Compte Client.

Toutes les Opérations exécutées par CRYPTELITE et reçues par la Place de Marché [Binance](#) sont réputées être générées et envoyées par le Client et reçues du Client depuis son Compte de Crypto-actifs. CRYPTELITE ne reçoit, ni ne transmet aucun ordre, ni n'exécutent aucune Opération au nom du Client.

En cas de désactivation de la gestion, par CRYPTELITE ou le Client, l'ensemble des Opérations en cours ou en attente sur le Compte de Crypto-actifs du Client seront immédiatement clôturées.

Prélèvement des Frais de Service :

Le Client doit s'acquitter journalièrement des Frais de Gestion, qui sont prélevés par CRYPTELITE directement sur le Solde du Compte de Crypto-actifs du Client qui est ainsi modifié.

Dans le cas où les Frais de Gestion dus seraient inférieurs au minimum imposé par la Place de Marché [Binance](#), une dette sera créée sur le Compte Client en question et mise en attente de prélèvement, sans

incidence pour le Client sur la continuité du service de Gestion. La totalité des Frais de Gestion dus sera prélevée dès lors que le montant de la dette atteindra le minimum requis permettant d'effectuer le prélèvement.

Outre les Frais de Gestion, le Client doit s'acquitter, au maximum deux fois par mois, des Frais de Performance, qui sont prélevés par CRYPTELITE directement sur le Solde du Compte de Crypto-actifs du Client qui est ainsi modifié. Les Frais de Performance sont calculés selon le principe du « High-water-mark ». Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre [FAQ](#).

Depuis son Compte Client, le Client peut visualiser l'historique de l'intégralité des prélèvements effectués par CRYPTELITE sur son Compte de Crypto-actifs. Une facture est également disponible, sur simple demande adressée à CRYPTELITE.

En cas de désactivation de la gestion, par CRYPTELITE ou le Client, les Frais de Service qui seraient éventuellement dus seront immédiatement prélevés par CRYPTELITE sur le Solde du Compte de Crypto-actifs du Client au moment de la désactivation.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement du service de Gestion, nous vous invitons à consulter notre [FAQ](#).

4.3.4 | Programme d'affiliation

Fonctionnement du programme :

Le programme d'affiliation est accessible par un code d'affiliation et un lien d'affiliation, générés par l'affilié depuis son Compte Client.

Les avantages procurés à l'affilié sont conditionnés à l'ouverture effective d'un Compte Client et à la génération d'un chiffre d'affaire par le nouveau Client. Dans le cadre du programme d'affiliation, le chiffre d'affaire est entendu comme l'intégralité des frais hors taxe effectivement perçus par CRYPTELITE, à partir des activités du nouveau Client.

Avantages :

Pour l'affilié, le programme d'affiliation permet de bénéficier d'une commission sur l'ensemble du chiffre d'affaires hors taxes généré par les nouveaux Clients qui ont souscrit au service de Gestion via le code ou le lien de l'affilié. Le taux de la commission est progressif et est indiqué sur le Site Internet dans la rubrique « Affiliation ».

Pour le nouveau Client, le programme d'affiliation permet de bénéficier d'une réduction sur les Frais de Service pendant une durée limitée dans le temps. Le taux de réduction et la durée de l'avantage pour le nouveau Client sont indiqués sur le Site Internet dans la rubrique « Affiliation ».

Ces avantages sont susceptibles d'être réévalués unilatéralement par CRYPTELITE par le biais d'une modification correspondante dans la rubrique « Affiliation ».

Fin du programme :

CRYPTELITE se réserve la possibilité de modifier ou de mettre fin à tout moment au programme d'affiliation moyennant la diffusion d'une information dans la rubrique « Affiliation ». Dans ce cas, l'affilié ne pourra plus bénéficier des avantages correspondants.

4.3.5 | Engagements des Parties et absence de responsabilité de CRYPTELITE

Afin de permettre la bonne exécution du service de Gestion, le Client s'engage à ne pas interférer avec les Opérations de CRYPTELITE pendant toute la durée de la gestion. Par conséquent, le Client s'interdit d'exécuter un ordre manuellement sur son Compte de Crypto-actifs et/ou d'annuler, de clôturer ou de modifier toute Opération en cours ou en attente sur son Compte de Crypto-actifs et/ou de modifier les fonctionnalités

de sa clé API et/ou de révoquer sa clé API depuis son Compte de Crypto-actifs sans avoir préalablement désactivé la gestion. CRYPTELITE ne peut être tenue responsable des conséquences sur le Compte de Crypto-actifs du Client en cas d'intervention par ce dernier dans la gestion.

CRYPTELITE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et à sa disposition pour assurer au mieux la fourniture du service de Gestion, la sécurité des informations personnelles des Clients et la sécurité et résilience de ses systèmes informatiques. CRYPTELITE dispose des moyens humains et techniques pour opérer le service de Gestion.

CRYPTELITE ne saurait cependant être tenue pour responsable des conséquences sur la Gestion, d'une Défaillance Technique, d'un cas de Force majeure, d'une atteinte à la sécurité du Client de quelque nature qu'elle soit, d'un cas de kidnapping ou d'une demande de rançon portant sur le Client ou ses proches, d'une attaque informatique ou d'une malveillance de la part de pirates informatiques ou d'une atteinte logique ou d'un virus générique ou non affectant l'ordinateur, le système de messagerie, le téléphone ou les moyens informatiques du Client en dehors de toute atteinte ne portant que sur les systèmes informatiques propres à CRYPTELITE et dont la société a la maîtrise, d'une erreur, d'une négligence ou d'un acte malveillant imputable au Client, du non-respect par le Client des CGVU.

4.4 | Signaux de Trading

Délais et modalités d'exécution du service de Signaux de Trading :

L'accès au service de Signaux de Trading est conditionné au paiement d'un abonnement.

Une fois le paiement validé et reçu par CRYPTELITE, le Client sera ajouté aux différents Canaux Telegram et au groupe de communication privés de CRYPTELITE, dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures, sous réserve pour le Client d'avoir communiqué un nom d'utilisateur Telegram valide. Tout retard imputable à CRYPTELITE dans l'ajout du Client aux différents Canaux Telegram et au groupe de communication privés ne pourra donner lieu au profit du Client qu'à la prolongation de son abonnement.

La Souscription ne peut être ni annulée, ni modifiée à partir du moment où elle a été définitivement conclue tel que défini à l'article 3.2.

Toutefois, en cas de retard de plus de sept (7) jours dans l'exécution de la prestation par CRYPTELITE, le Client peut demander l'annulation de sa Souscription et, par conséquent, le remboursement intégral du montant payé.

Les différents abonnements proposés par CRYPTELITE peuvent être souscrits pour une durée égale à 1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois, sans tacite reconduction.

Toute nouvelle Souscription au cours d'une période d'abonnement actif, aura pour effet de prolonger cet abonnement actif selon l'offre souscrite.

Dans le cas où CRYPTELITE serait dans l'impossibilité d'exécuter la prestation pendant plusieurs jours consécutifs, pour une raison qui lui serait imputable (indisponibilité du Personnel de CRYPTELITE pour cause de maladie ou de déplacement professionnel ou personnel, dysfonctionnement des plateformes tierces, etc.), le Client en sera immédiatement informé et bénéficiera d'une prolongation de son abonnement d'une durée égale à celle de l'interruption du service.

L'intégralité du contenu délivré par CRYPTELITE, à savoir les signaux discrétionnaires et algorithmiques de CRYPTELITE et tout le contenu associé, est strictement privé et ne peut être transmis, partagé, adapté ou reproduit sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation expresse de CRYPTELITE. En cas de non-respect à cette règle, il sera immédiatement mis fin à l'abonnement du Client, sans remboursement.

L'intégralité du contenu du service de Signaux de Trading est communiquée sans aucune garantie explicite ou implicite. Le Client reste entièrement responsable du choix de l'usage et des interprétations qu'il fait des

informations et contenus mis à sa disposition. Le choix de l'utilisation et de l'exécution des connaissances enseignées est sous l'entière responsabilité du Client. En conséquence, CRYPTELITE ne peut être tenue pour responsable des préjudices directs ou indirects liés à une utilisation des connaissances et données techniques partagées dans le cadre de ce service.

4.5 | Cours Vidéo

Délais et modalités d'exécution du service de Cours Vidéo :

Une fois le paiement validé et reçu par CRYPTELITE, le Client recevra dans un délai moyen de soixante-douze (72) heures, un e-mail (envoyé à l'adresse communiquée par le Client dans le formulaire de Souscription) contenant un lien lui permettant d'accéder aux différentes vidéos de formation. Une fois le lien communiqué, le Client a accès aux vidéos sans aucune limite de durée.

La Souscription ne peut être ni annulée, ni modifiée à partir du moment où elle a été définitivement conclue tel que défini à l'article 3.2.

Toutefois, en cas de retard de plus de sept (7) jours dans l'exécution de la prestation par CRYPTELITE, le Client peut demander l'annulation de sa Souscription et, par conséquent, le remboursement intégral du montant payé.

L'intégralité du contenu délivré par CRYPTELITE dans le cadre de ce service, est strictement privé et ne peut être transmis, partagé, adapté ou reproduit sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation expresse de CRYPTELITE.

Les vidéos de formation proposées par CRYPTELITE ont uniquement une vocation informative. Par conséquent, elles ne donnent pas droit à un certificat de formation.

Les vidéos de formation sont fournies sans aucune garantie explicite ou implicite. Le Client reste entièrement responsable du choix de l'usage et des interprétations qu'il fait des informations et contenus mis à sa disposition. Le choix de l'utilisation et de l'exécution des connaissances enseignées est sous l'entière responsabilité du Client. En conséquence, CRYPTELITE ne peut être tenue pour responsable des préjudices directs ou indirects liés à une utilisation des connaissances et données techniques contenues dans les vidéos de formation.

4.6 | Conseils Personnalisés

Délais et modalités d'exécution du service de Conseils Personnalisés :

Préalablement à la Souscription et l'exécution de la prestation de ce service, CRYPTELITE et le Client déterminent ensemble et selon les besoins du Client, l'objet de cette prestation.

La prestation de Conseils Personnalisés peut s'effectuer à distance par visio-conférence, téléphone, messagerie électronique, ou directement dans les locaux de CRYPTELITE, au choix du Client.

Toutes les informations communiquées dans le cadre de ce service sont fournies sans aucune garantie explicite ou implicite. Le Client reste entièrement responsable de l'usage et des interprétations qu'il fait des informations transmises par CRYPTELITE. Le choix de l'utilisation et de l'exécution des connaissances enseignées est sous l'entière responsabilité du Client. En conséquence, CRYPTELITE ne peut être tenue pour responsable des préjudices directs ou indirects liés à une utilisation des connaissances communiquées ou enseignées.

Article 5 | Tarification

Les prix des services sont indiqués sur le Site Internet.

Tous les prix des services proposés à la vente sur le Site Internet sont exprimés en euros (€) toutes taxes comprises. Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le prix des services.

CRYPTELITE se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

En outre, CRYPTELITE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que le prix figurant sur le Site Internet le jour de la Souscription sera le seul applicable au Client, excepté pour le service de Gestion où seule la dernière version des CGVU publiée à la date d'utilisation du service de Gestion est applicable au Client.

Le Client peut obtenir une facture pour la Souscription d'un service, sur simple demande adressée à CRYPTELITE.

Conformément au principe de l'autoliquidation, les Clients assujettis à la TVA et établis dans l'Union Européenne pourront se faire rembourser le montant de la TVA, en indiquant leur numéro de TVA intracommunautaire.

Les Clients établis hors de l'Union Européenne et non soumis à la TVA française pourront se faire rembourser le montant de cette dernière en contactant CRYPTELITE.

Article 6 | Modalités et moyens de paiement

Sauf Conditions Particulières, toute Souscription aux services de Signaux de Trading, Cours Vidéo et/ou Conseils Personnalisés auprès de CRYPTELITE est payable au comptant au moment de la Souscription.

Les différents moyens de paiement acceptés sont les suivants : carte bancaire (CB, Mastercard, VISA), PayPal, Crypto-actif (Bitcoin, Ether, Litecoin, USD Coin ou USD Tether au cours de conversion en euros ou en dollars américains du montant de l'abonnement. Le cours étant celui du jour et de l'heure à la minute près de la Souscription), virement bancaire ou chèque bancaire.

La saisie des informations bancaires se fait sur un serveur sécurisé permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies lors de la transaction bancaire.

CRYPTELITE ne saurait être responsable :

- D'un défaut du moyen de paiement du Client et/ou du système de paiement imputable au Client et/ou au fournisseur de moyens de paiement utilisé par CRYPTELITE ;
- Du délai de renvoi des fonds vers les comptes bancaires des Clients en cas de refus ou d'annulation d'une Souscription par CRYPTELITE ou les prestataires de paiement du Client ou de CRYPTELITE ;
- Du délai de réception des virements bancaires par CRYPTELITE.

En ce qui concerne le service de Gestion, les Frais de Service ne peuvent être payés qu'en USD Tether. Le paiement est réalisé automatiquement, au fur et à mesure de l'exécution du service de Gestion, par le prélèvement d'USD Tether directement sur le Solde du Compte de Crypto-actifs du Client qui est ainsi modifié.

CRYPTELITE se réserve le droit à tout moment et sans préavis de modifier les moyens de paiement acceptés sur son Site Internet.

Article 7 | Responsabilité et limitation de responsabilité

Obligation de moyens :

CRYPTELITE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer au mieux la fourniture des services proposés.

Limitation générale :

Les services proposés par CRYPTELITE sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Aussi, la responsabilité de CRYPTELITE ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des services souscrits, de vérifier.

CRYPTELITE ne saurait pas non plus être tenue pour responsable :

- De l'inexécution ou de la mauvaise exécution des CGVU du fait du Client ;
- De fraude, négligence ou erreur imputable au Client ;
- De pannes ou de dysfonctionnements des services proposés, quelle qu'en soit la cause ;
- De l'impossibilité pour CRYPTELITE de fournir sa prestation en raison d'un fait indépendant de sa volonté, ou d'arrêt, piratage, inaccessibilité des plateformes ou applications tierces utilisées par CRYPTELITE ;
- Du fait de la survenance d'un cas de Force Majeure, d'une Défaillance Technique, d'un dysfonctionnement ou d'une attaque informatique, en dehors de toute atteinte ne portant que sur les systèmes informatiques propres à CRYPTELITE et dont la société a la maîtrise ;
- En cas de réalisation d'un ou plusieurs événements prévus à l'article 4.3.4 des présentes CGVU ;
- Des pertes de données des Clients ;
- Des dommages directs ou indirects, à savoir les pertes de bénéfices, de revenus, de valeur ou de profits, résultant de l'accès aux services proposés ;
- D'une utilisation anormale ou illicite des services proposés par un tiers ou par un Client.

En outre, le Client est dûment averti des risques liés aux investissements en Crypto-actifs et engage sa seule responsabilité à l'égard de ces risques (voir à l'article 2).

CRYPTELITE s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir le Site Internet accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Néanmoins, l'utilisation du Site peut être temporairement suspendue, en raison d'opérations techniques de maintenance, de migration ou de mises à jour, en raison de pannes ou de contraintes liées au fonctionnement d'Internet ou des réseaux de communication utilisés. Aussi, CRYPTELITE ne saurait voir sa responsabilité engagée en raison d'un dysfonctionnement ou d'une impossibilité d'accès au Site imputable à des tiers, à un encombrement du réseau Internet, à un matériel inadapté du Client, à une opération de maintenance ou de mise à jour du Site ou à toute autre circonstance étrangère à CRYPTELITE.

Article 8 | Clause résolutoire

L'annulation d'une Souscription par CRYPTELITE dans les conditions de l'article 4.2, ou la suppression d'un Compte Client par CRYPTELITE, sera prononcée par la réception par le Client d'un e-mail (envoyé à l'adresse communiquée par le Client dans le formulaire de Souscription) émanant de CRYPTELITE et sera acquise de plein droit sans autre formalité, notamment judiciaire.

Article 9 | Propriété intellectuelle, marques et photographies

Le Site Internet, la marque CRYPTELITE et les éléments reproduits sur le Site Internet de CRYPTELITE constitués notamment de photographies, de visuels, de textes, ouvrages, illustrations, de dessins, logos et images, sont et restent la propriété exclusive de CRYPTELITE et sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et/ou le droit des brevets. Toute utilisation, reproduction et/ou toute diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable de CRYPTELITE expose les contrevenants à des poursuites judiciaires.

En conséquence, le Client s'interdit de reproduire, représenter, extraire et utiliser de quelque manière que ce soit tout ou partie des marques, logos, du Site de CRYPTELITE. Toutes les photographies présentes sur le Site Internet notamment en illustration des produits sont des photographies non contractuelles et communiquées à titre illustratif et d'exemple uniquement.

CRYPTELITE est producteur des bases de données des services proposés. Toute extraction ou reproduction non-autorisée est prohibée.

Article 10 | Service et support Client

Pour toute information ou question, le service Client et support de CRYPTELITE est joignable :

- Par courrier postal adressé à :

CRYPTELITE
Service Client & Support
Laval Mayenne Technopole
6, rue Léonard de Vinci – 53000 Laval

- Par e-mail à l'adresse : contact@cryptelite.io
- Par téléphone au **02 44 84 81 00** (du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Article 11 | Litige – Médiation

En cas de litige entre CRYPTELITE et un Client, ce dernier devra en informer le service Client aux coordonnées indiquées à l'article 10 ci-dessus en prenant soin de préciser ses coordonnées et de fournir toute information à CRYPTELITE pour lui permettre d'apprécier l'origine et les incidences de la contestation.

En cas de contestation, les Consommateurs ont la possibilité de recourir à un médiateur indépendant gratuitement en envoyant une demande en ce sens à CRYPTELITE. À réception, CRYPTELITE s'engage à organiser une médiation dans les plus brefs délais.

Si le litige persiste, le Client pourra contacter le service de règlement en ligne des litiges de la Commission européenne à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>

Article 12 | Non-renonciation

Le fait que CRYPTELITE ne se prévale pas, à un moment ou à un autre de l'une quelconque des dispositions des présentes CGVU, ne saurait être interprété comme une renonciation par CRYPTELITE à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites disposition des CGVU ni être considéré comme une modification des CGVU.

Article 13 | Juridiction et droit applicable

Pour toutes contestations qui s'élevaient entre un Client et CRYPTELITE, relativement à la formation, l'interprétation et à l'exécution des présentes, les Parties s'engagent à régler leur différend à l'amiable, préalablement à toute instance judiciaire.

A défaut de règlement amiable et pour tout litige relatif aux présentes CGVU, le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du défendeur en France.

Conformément aux dispositions de l'article R. 631-3 du Code de la consommation reproduit ci-dessous, l'acheteur pourvu qu'il soit un Consommateur dispose de plusieurs options :

Article R. 631-3 du Code de la consommation : « Le consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable ».

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux Clients professionnels. Dans cette dernière hypothèse, seront seuls compétents les tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Angers.

La loi française est seule applicable à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGVU par CRYPTELITE.